

VIVRE à CROIX

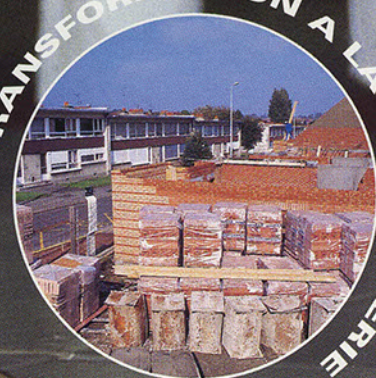
Journal Municipal et d'Information



LE METRO ARRIVE



TRANSFORMATION A LA MACKELLERIE



Le club de judo au faîte de l'actualité !

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 72

Novembre / Décembre 1998

Association des Devenus sourds et malentendants du Nord

L'Association vous informe de ses moyens de communications :

Par courrier :

ADSMN 46, rue de la Centenaire 59170 CROIX

Par Fax : 0320671695

Par Minitel 3618 : dialogue direct

Par Minitel : boîte aux lettres électronique

CHEZ*JMLEGRAND

Par WEB : Jean-Michel Legrand2 (a)wanadoo.fr

Don du Sang

Un été... « trop calme » à Croix.

Hé oui ! Les années se suivent et ne ressemblent pas toujours ; l'été 1998, en effet, n'a pas été « sensationnel » pour le don du sang à Croix.

Les raisons ? Tout d'abord, le changement de salle (cela s'est vu en pareil cas dans d'autres localités ... habitude, quand tu nous tiens !) ; les travaux de réhabilitation de la salle Dedecker ont nécessité le transfert du lieu de collecte à la salle Maurice Schumann (ex-salle du Créchet). Ensuite, se pose le problème des contre-indications au don, mais chacun sait qu'elles sont indispensables et qu'il s'agit du « prix à payer » pour une

transfusion de haute sécurité.

Toujours est-il qu'il faut absolument – comme on dit – « faire mieux la prochaine fois » ; la salle Maurice Schumann permet de recevoir dans les meilleures conditions les personnes qui s'y présentent, et cela a été confirmé par un certain nombre de volontaires ayant participé aux 3 dernières collectes de même que par le personnel de l'Etablissement de Transfusion sanguine de Lille.

Rendez-vous est donc fixé à tous les volontaires remplissant les conditions requises (âge et état de santé) à la dernière collecte de l'année 1998, salle Maurice Schumann, rue du Créchet à Croix :

-le vendredi 20 Novembre, de 15 H 30 à 19 H

-ou le samedi 21 Novembre de 8 H à 12 H 15.

Rappel : le nombre de dons est limité à 3 par an pour les femmes de 18 à 65 ans, et les hommes de 60 à 65 ans – jusqu'au jour du 66^{ème} anniversaire -, et à 5 par an pour les hommes de 18 à 60 ans. L'on ne peut effectuer un 1^{er} don après 60 ans.

Une heure...60 « petites minutes » pour sauver une vie... Avouez que « ça vaut le coup » !

Association croisienne de Gymnastique volontaire

Les cours sont repris et un

excellent accueil vous est réservé aux jours et heures suivants :

Lundi 10 H 30 11 H 30

Jeudi 9 H 30 10 H 30

Jeudi 10 H 30 11 H 30

Gymnastique douce

Jeudi 19 H 20 H

Salle de Judo – Stade Henri

Seigneur Boulevard Zola

Cotisation annuelle : 260 F

Une séance d'essai est offerte à tout nouvel adhérent.

Renseignements et inscriptions au début de chaque cours.

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

Paule DEBUE

Tél 03 20 70 97 95

Tennis Club des Flandres de Croix

Il faut souligner les très bons résultats enregistrés ces dernières années et en particulier de ce 1^{er} semestre 1998.

Championnat individuel jeunes district Roubaix-Tourcoing (35 clubs)

- Laure LECUYER (1990) est championne du district (1^{ère}) en Lutins filles 8 ans

- Jean-Patrick SEGUIN (1981) est champion du district (1^{er}) en Juniors garçons 17 – 18 ans.

- Nicolas DERVILLE (1990) est finaliste du district (2^{ème}) en Lutins garçons 8 ans.

Championnat interclubs par équipes adultes

- **L'équipe 1 masculine**
(Virgil VERGRIETE, Ghislain

LESAFFRE, Eric CARLIER, Jérôme DEWAEGENEIRE, Eric DEMORTIER, Vincent PHILBERT, Christophe LECUYER capitaine entraîneur) se maintient en pré-national en arrivant 1^{ère} dans sa poule de maintien. Elle fait partie des meilleures équipes du Nord - Pas de Calais.

Equipe vétérans dames + 35 ans.

Pour sa première participation, l'équipe composée de Stéphanie CARLIER, Ingrid BUTRUILLE, Joëlle KREMPP, Pierrette ARNOUX, Anne OLIVIER est championne des Flandres 1998 et jouera le championnat de France en septembre 1998.

Félicitations.

- à Ghislain LESAFFRE 5/6, 26 ans qui a gagné cette année à 4/6, 3/6, 2/6 et 1/6.
- A Etienne JOSEPH, 10 ans, qui a brillé dans de nombreux grands prix des jeunes cette année en poussins.
- Aux quatre jeunes du T.C. Flandres repérés par la Ligue pour l'élite (Etienne JOSEPH, Paul DE PONCHEVILLE, Nicolas DERVILLE, Laure LECUYER).
- A l'école de tennis du T.C. Flandres qui a remporté le trophée du meilleur club de la ligue pour le nombre de ses participants au grand prix des jeunes d'Hem montrant ainsi son dynamisme.

Club Junior

Créé par la Fédération Française de Tennis depuis un an, nous avons été au T.C. Flandres, précurseurs depuis plusieurs années de cette forme d'activité (mini-tennis, compétitions, arbitrage, poules, tournois internes, sports collectifs, vidéos, démonstrations, goûters, fêtes d'école de tennis avec repas, séances d'entraînement, jeux... etc...).

Gymnastique volontaire « Toutes en Forme »

Continuez les bonnes résolutions prises pendant vos vacances, venez avec notre animatrice Valérie parfaire votre forme pour être au top pour les fêtes à venir.

Les cours ont lieu au stade Henri Seigneur.

B.P Emile Zola
Salle du Judo 59170 CROIX
Horaire des Cours

Mardi 10 à 11 H
Vendredi 10 à 11 H

Pour tous renseignements et inscriptions « avant chaque séance » ou contacter :

Mme POTIER Brigitte
Au 03 20 70 42 33

Fédération du Nord des Combattants Républicains et A.F.N.

Après la période estivale, le comité s'est réuni au siège le 16 septembre pour établir son calendrier pour l'année 1999, pas toujours facile en fonction des disponibilités des salles de la commune. Notre assemblée générale est fixée au dimanche 7 février, salle Paul Bourse. Notre banquet aura lieu le dimanche 21 mars salle des fêtes Gustave Dedecker.

Adhérents et amis, la section compte sur votre présence à ces manifestations, signe d'encouragement pour les bénévoles.

Enfin, nous rappelons que la section assure une permanence tous les premiers dimanches du mois au siège, 9, rue de la Gare de 10 à 12 heures, pour remplir les formalités nécessaires au monde combattant (carte, retraite, fond de solidarité).

Fédération Nationale des Combattants Volontaires

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires du Nord, section 5904 de Croix, est une association qui regroupe tous les Anciens

Combattants de toutes les armes et de tous les conflits. Des jeunes militaires ayant combattu au Tchad, Liban, Koweït, Bosnie, Golfe, etc...) rejoignent notre association car ils sont reconnus à ce titre.

Notre association est très active à Croix et représente les Anciens de 14/18, 39/45, AFN et TOE auprès des services administratifs tels que ministère des Anciens Combattants, de la Défense, préfecture, pour la reconnaissance de leurs droits.

Tous les Anciens Combattants peuvent prétendre à une retraite du Combattant, mais aussi une retraite complémentaire. Les renseignements peuvent être obtenus lors de nos permanences, le dernier mercredi de chaque mois à l'Office culturel de Croix, 68, rue Jules Guesde, de 17H30 à 19 H. Les courriers peuvent être adressés pour toute demande de renseignements, soit au siège, soit adressés au Président Jacques VOREUX, 47, Avenue Gustave Delory 59170 CROIX.

Toute la section se mobilise dès à présent (et dans l'attente de l'autorisation préfectorale) pour préparer notre 4^{ème} Bourse aux Armes en association avec les collectionneurs Passé - Tradition de Croix et H.W.W. de Tourcoing. Tout sera prêt pour que cette 4^{ème} édition soit encore une réussite pour la ville de Croix qui parraine cette manifestation.

Fraternelle des anciens combattants de Croix

Siège social Café PMU St Pierre
29 Place de la Liberté
59170 CROIX

L'Assemblée des Présidents et Porte-drapeaux des 8^è sections d'anciens combattants de l'U.N.C. et de S.D.F. l'arrondissement de Lille et de ses environs s'est tenue le samedi 26 Septembre à Croix.

En la salle Jacques Brel, Monsieur Michel Carnois, Maire et Monsieur Delplace, Adjoint, ont salué les présidents et responsables en leur souhaitant la bienvenue à Croix.

Les assemblées générales tenues en présence des dirigeants de l'UNC départementale, Messieurs René HAGE, Jean-Claude RENARD, et Bernard VERHAEGHE, Président de la Section de Croix, ainsi que Michel MORMENTYN. Les G.5 étaient également présents. Celle-ci furent suivies d'un défilé dans les rues de la ville, emmené par la musique municipale et les porte-drapeaux, jusqu'à la stèle des combattants où un dépôt de gerbe était organisé. Après la sonnerie aux Morts et la Marseillaise, la messe du souvenir a été célébrée en l'Eglise St. Pierre et fut suivie d'un vin d'honneur offert aux participants dans la salle Jacques Brel.

Association Croix Entraide

Les enfants sont retournés à l'école. Les jours raccourcissent. Tout cela sent l'hiver qui approche. Un hiver que chacun imagine douillet en révisant les anoraks, les pulls, les bonnets et les écharpes. Mais pour bien des familles, l'approche de l'hiver est source de soucis. Il faut habiller chaudement les enfants et tout coûte si cher quand il faut vivre avec le RMI, avec parfois moins encore.

Alors, pourquoi ne pas envisager le principe des « vases communicants ». Ce qui ne sert plus aux uns peut servir aux autres. A condition, bien sûr, que les vêtements soient propres et en bon état. Il suffit d'y penser et de déposer son paquet lors des permanences de Croix Entraide.

En plus des vêtements

d'enfants, de femmes et d'hommes, le vestiaire est très preneur de linge de maison : draps, taies, nappes, torchons, serviettes et gants de toilette, rideaux et tentures. De couvertures, de vaisselle, d'articles de puériculture. Tout ce dont on a besoin dans une maison. De quoi faire des heureux. Merci de bien vouloir y penser.

Permanences au 31 rue de la Centenaire :

- le mardi de 14 H à 16 H 30
- le samedi de 10H à 11H 30

Chorale

« Chantons Ensemble »

La rentrée du mardi 15 septembre s'est effectuée dans la joie et la bonne humeur.

Le « pierrot » du mardi 6 octobre s'est tenu au « Labyrinthe » à Neuville en Ferrain.

Les « anniversaires » se fêteront le mardi 27 octobre à l'Office Culturel.

Tout le monde s'active pour préparer le banquet de la Ste. Cécile : la date - jeudi 26 novembre - lieu : « la Huchette » à Mouvaux.

Toutes ces activités sous la houlette de la Présidente Madame Aubrit et de la Commission qui fêteront avec tous les choristes les 60 années d'activités musicales de leur chef... Henri Aubrit.

Certes, au milieu de toutes ces activités, on n'oublie pas la préparation de futures prestations dans un programme toujours renouvelé.

Aumonerie du Collège

Boris Vian

4, Place de la Liberté

59170 CROIX

L'aumônerie ne s'adresse pas seulement aux jeunes qui sont baptisés ou qui ont participé au catéchisme, mais elle est au service de tous les collégiens intéressés.

- Les 6èmes se retrouvent en

petites équipes animées par des parents et se rassemblent le 3^{ème} dimanche du mois de 10 H 15 à 11 H 30 à la salle paroissiale.

- Les 5èmes sont accueillis le mardi de 17 H 30 à 18H30
- Les 4èmes également le mardi de 18 H 30 à 19 H 30
- Les 3èmes se réunissent le mercredi de 12 H à 14 H (pique nique et échange).
- Toute l'aumônerie est invitée à se réunir :

Le 3^{ème} dimanche du mois de 11 H 30 à 12 H 30 à l'église St. Pierre avec les chrétiens du quartier qui souhaitent se joindre à l'aumônerie pour un temps de prière bâtie à partir du thème abordé avec les jeunes durant le mois.

(= le 22 novembre 1998 ; pour décembre à préciser, se reporter aux affiches à l'aumônerie)

Permanence à l'aumônerie le Mardi de 16 H 30 à 19 H (ou contacter Danièle Hau au 03 20 24 83 06)

NB : les inscriptions sont possibles durant toute l'année. Des ateliers vont également redémarrer (travaux manuels, musique, jardinage, travaux de peinture et tapisserie) : se renseigner sur place.

Association des Artistes Amateurs Croisiens

Monsieur Jacques Ferez vous fait savoir que l'Assemblée Générale des Artistes Amateurs Croisiens, dont il est le Président, aura lieu le **Dimanche 29 novembre 1998 à 10 H 30 en ses locaux, 55 Bis rue de la Gare à Croix.**

Durant cette fin d'année les cimaises de la Mairie de Croix ne resteront pas vides :

- du 20 novembre au 10 décembre, Nicole Louviaux y exposera ses œuvres.
- Du 11 décembre au 2 janvier 1999, aura lieu,

comme chaque année, le salon du petit format où l'on pourra admirer des petits tableaux peints à l'huile ou à l'aquarelle, quelques pastels réalisés par les participants aux divers ateliers.

Club musical des anciens

Président : Bernard Charlet
181, rue J.B Delescluse
Croix Tél : 03 20 70 33 58

Vous êtes retraits, donc vous êtes débordés. Malgré tout, il vous reste certainement un peu de temps pour venir faire de la musique avec nous.

Bois, cuivres, cordes, venez renforcer notre effectif.

Les répétitions, pour préparer de petites prestations, ont lieu **le vendredi matin à partir de 9 H à la salle Schumann rue du Créchet à Croix.**

Une Ludothèque à Croix

Depuis le 22 septembre dernier, la Ludothèque « la malle aux trésors » a redémarré ses activités.

Elle propose à la location toute une gamme de jeux et jouets (du jouet d'éveil pour les plus petits, en passant par les jeux de manipulation, de construction pour les plus grands et jusqu'au jeu de société pour l'enfant et l'adulte. Vous emmenez chez vous pour une durée de trois semaines un ou plusieurs jeux pour la modique somme de 5 F à 15 F en fonction de la valeur du jeu et vous changez aussi souvent que vous le désirez !

N'est-ce pas là l'opportunité pour vos enfants de tester de nouveaux jouets ?

Plus besoin d'acheter des jeux à des prix exorbitants qui resteront dans les placards

Et vous-mêmes, n'aimez-vous pas passer une soirée ludique entre amis ?

Elisabeth Dangréaux, Edith Maréchal et toute leur équipe de bénévoles seront heureuses

de vous y accueillir chaque

Mardi de 17 à 19 H et

Samedi de 10 à 12 H.

N'hésitez pas à venir vous renseigner !

Ludothèque « la malle aux trésors » 53 bis rue de la Gare Croix

Tél : 03 20 65 20 05

Bibliothèque Croix

Mackellerie

Résidence Van Gogh

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

Mercredi : 14 H à 16 H

Vendredi : 18 H à 19 H

Les Papillons Blancs

Secteur de Roubaix-Tourcoing

Un Merci des Papillons Blancs. Chaque année, les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing vont au-devant de la population pour lui demander de faire un geste en faveur des personnes handicapées mentales.

Les 19 et 20 septembre derniers, plus de 1 000 bénévoles, militants et sympathisants, sont allés frapper aux portes des habitations de leur quartier. Près de 500 000 personnes, dans les vingt-trois communes de la circonscription, ont donc ainsi été contactées, directement ou par courrier.

Que tous (collecteurs et donateurs) soient très chaleureusement remerciés. C'est en partie grâce à l'argent recueilli lors des dernières collectes que l'association a pu construire un centre d'aide par le travail à Croix, un atelier protégé à Villeneuve-d'Ascq, ouvrir une halte garderie spécialisée l'Enfant-Phare à Marcq en Baroeul et rénover le C.A.T. du Roitelet à Tourcoing.

Pour l'association, l'heure des comptes a sonné ! Le bilan final est loin d'être terminé. Sachez seulement que cet

apport financier aidera les Papillons Blancs à réaliser cette année l'un des projets qui lui sont chers. Grâce à ces dons, l'association pourra, très bientôt, poser la première pierre d'un foyer d'accueil à Willems. Au nom de tous ceux qui trouveront là le toit (et beaucoup plus encore) dont ils ont besoin, l'association les remercie.

L'école du Chat

Comité de défense des bêtes libres de Roubaix-Wattrelos
Et Communes environnantes
Secrétariat 93, rue de Charleroi
59100 Roubaix
Tél : 03 20 75 25 56

Il s'agit d'un comité local d'une association « mère » ayant son siège à Paris depuis 20 ans et régie suivant la loi de 1901.

Notre objectif est de ne pas euthanasier aveuglément les chats abandonnés par des maîtres indécidés, mais de contrôler ces chats (avec l'aide de bénévoles dans leurs quartiers respectifs) en évitant absolument la prolifération de la gent féline. Pour cela, nous pratiquons systématiquement la stérilisation des femelles et la castration des mâles. Nous les tatouons au nom de l'association. A Croix, si nous n'avons pas encore été demandés pour des opérations de stérilisations systématiques dans les quartiers, nous avons quelques adhérents et familles d'accueil ayant adopté des chats stérilisés ou chatons (à stériliser), à savoir :

Mme Desrumeaux rue E. Guillaume

Mr et Mme Devetter, rue Lacépède

Mme Denis rue J. Jaurès

Mme Dhonte rue du Dr Perrin

Mme Fiévet rue E. Guillaume

Mr Gikière Bd. E Zola

Mme Laurente Rés. Flandres

SOMMAIRE

INFORMATION	
Soyez plus vigilants avec vos encombrants	4
EMPLOI	
La Municipalité recrute six emplois jeunes	5
IMPOTS	
Explications sur vos impôts locaux	6
HABITAT	
Partout, à Croix, des programmes de constructions sont en cours, et notamment à la Mackquellerie ..	7
SPORT	
Regard sur un club qui marche fort : l'Iris Club de Croix de judo	8-9
COMMERCE	
Bientôt Noël, prêts bonifiés pour les commerçants	10
AMENAGEMENT	
Explications sur les travaux du centre ville, liés à l'arrivée du métro	11
3^{ème} AGE	
Le Club J3, qui vient de fêter ses 25 ans, marche bien	12
AGENDA	
Le festival de marionnettes est terminé mais la saison continue, un nouveau livre d'histoire de Croix, manifestations diverses. <i>Performance : Croix primé ville fleurie !</i>	13-14
LIBRE EXPRESSION	15

Caisse Régionale d'Assurance Maladie **NORD-PICARDIE**

A compter du 1^{er} novembre 1998,
Mme Chevalier, Assistante de
Service Social CRAM recevra
le jeudi matin de 9 h à 10 h,
sur rendez-vous, de 10 h à 11 h
sans rendez-vous.

Pour obtenir un rendez-vous, vous
pouvez prendre contact avec
le service social au **03 20 11 43 52**,
de préférence le mercredi matin.



Les fêtes traditionnelles sont
d'excellents prétextes à
l'exécution de travaux manuels
et artistiques à l'école Voltaire.
Brigitte Gillot en est la toute
nouvelle directrice.
Même les plus petits ont réalisé
de superbes lampions
à l'occasion des allumoirs.



Don du sang

Vendredi 20 novembre
de 15 h 30 à 19 h.

Samedi 21 novembre
de 8 h à 12 h 15.

Salle Maurice Schumann,
rue du Créchet

L'école Nadaud existe toujours bien sûr !
Un malencontreux oubli dans la liste
des écoles publiée dans le dernier Vivre à
Croix a laissé apparemment penser que
le bâtiment n'existait plus. Heureusement
pour nous, et surtout pour les enfants,
Mme Lambin et ses collaborateurs et
collaboratrices continuent de faire
souffler un vent dynamique et chaleureux
sur la maternelle.

Aide aux devoirs

L'activité "d'Aide aux Devoirs" a repris
pour cette année scolaire 1998/1999
à la salle Jacques Brel.

Des enfants des écoles Kléber et
Jeanne d'Arc y sont accueillis deux
fois par semaine, mais toutes les
demandes n'ont pu être satisfaites en
raison du départ ou
de l'empêchement
d'une dizaine de
personnes assurant
jusqu'à présent le
service.

Aussi, toute per-
sonne disponible 1 heure ou 2 par
semaine entre 16 h 45 et 17 h 45 et
intéressée par cette activité envers les
enfants, serait la bienvenue pour ren-
forcer l'équipe des 22 personnes assu-
rant l'animation actuellement.

Pour toute précision ou candidature,
prendre contact au :
03.20.70.01.21

Des enfants vous en seraient recon-
naissants.



Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographe : Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photogravure :
Studio DC 4 - Tél : 03 20 47 37 38

Impression : HPC



C'est un grand projet, qu'avec les adjoints et conseillers municipaux, je mène pour Croix : urbanisme, conditions de vie dans les quartiers, environnement, vie économique et commerciale, développement scolaire, emploi sont quelques uns des grands domaines d'intervention de notre action.

Notre objectif est que chaque Croisien, du plus jeune au plus âgé, se sente bien dans sa ville et en soit fier.

Mais il est évident que ce bien-être auquel nous aspirons ne peut se construire sans vous, Croisiennes et Croisiens. Soyez acteurs dans votre ville : je voudrais vous donner aujourd'hui cette envie.

C'est vous, habitants et citoyens de Croix, qui faites la vie de la Cité. Nous, élus, construisons des équipements, développons des structures d'accueil et d'activités. C'est vous qui pouvez ensuite par votre participation leur donner toute leur dimension.

Ne soyez pas de simples consommateurs mais agissez ! A l'école, dans le quartier, dans les associations, dans l'art ou la culture, dans le sport... Agissez individuellement ou collectivement !

De nombreuses expériences, menées ici ou là, ont démontré que la participation et l'activité des habitants sont facteurs de convivialité, de sécurité, de cohésion.

Les vertus de cet investissement personnel sont nombreuses. Il développe les rapports humains, le dialogue ; il brise la solitude et l'isolement pour certains ; il est facteur d'intégration, d'épanouissement et d'enrichissement personnel pour beaucoup. Ceux qui le vivent déjà autour de vous en sont les témoins.

Chacun d'entre nous a tant à apprendre à vivre auprès d'autrui, à créer, à imaginer, à partager ses connaissances. Et le bien-être collectif n'en sort que grandi !

Cessons d'être de simples consommateurs même si la société civile et commerciale nous y incite souvent, consommateurs de biens matériels ou de services. Les associations ont grand besoin de bénévoles, les enseignants ont besoin de parents... Ces engagements, responsables et authentiques, seront de suprêmes exemples pour la jeunesse.

Michel CARNOIS

EDUCATION
CULTURE
SPORTS
JEUNESSE
CITIZENSHIP

Le point sur les encombrants

Une fois par mois, chaque habitant peut déposer sur la voie publique, ses encombrants que la TRU est chargée d'enlever. Il apparaît nécessaire de définir un certain nombre de règles :

Définition usuelle : Tous les objets provenant de l'exploitation normale d'un foyer domestique qui, par leur dimension, leur poids, leur nature, ne peuvent être introduits dans les récipients réglementaires.

Liste non limitative des objets ménagers encombrants : lits, meubles, cartons, résidus de taille de haies, sommiers, cuisinières, vêtements, résidus de tonte de pelouse, matelas, réfrigérateurs, articles ménagers, fauteuils, etc...

Où et comment présenter ces objets :

Pour des raisons de SECURITE et de PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, les objets seront **conditionnés correctement** de manière à permettre une manipulation et un chargement aisé et sans danger. Les déchets de petites dimensions seront rassemblés **dans des contenants perdus et résistant aux intempéries**, correctement clos pour éviter lors de leur manipulation tout éparpillement sur la voie publique. Les objets seront placés **en bordure de la voie ouverte à la circulation publique**, accessible en marche normale et sans manœuvre aux véhicules spéciaux de

collecte, dès 5 h 30 le matin, le jour de passage de ce service.

Sont exclus de la collecte :

- Les bidons ou fûts non vidés de leur contenu liquide.
- Les objets, qui par leur poids, leurs dimensions et leur volume ne peuvent être manipulés ou introduits physiquement par deux hommes, dans la benne spécialisée.
- Les déblais, gravats, décombres, et en général, les matériaux et débris provenant de travaux publics ou particuliers (bricolage familial). Les déchetteries sont à la disposition des particuliers pour récupérer ce type de produit à titre gratuit.
- Les résidus ou déchets professionnels provenant de l'exploitation d'un commerce, d'une entreprise ou d'un artisanat. Les déchetteries accueillent ces résidus moyennant une redevance.
- Les produits infectieux, anatomiques, corrosifs, explosifs, liquides, et de manière générale, les objets ou produits qui, en raison de leur pouvoir ou nature, peuvent créer des risques pour l'homme et l'environnement. Ces déchets doivent faire l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifique.

Des déchetteries sont ouvertes du lundi au dimanche, en l'occurrence, rue de Leers à Roubaix (déchetterie du Sartel) pour qu'y soient déposés tous résidus ou encombrants.

Enfin, rappelons les bennes vertes, à Beaumont, pour le dépôt des déchets de jardin, ouvertes toute l'année, toutes les



Ces deux plans vous montrent le périmètre d'intervention de la TRU
 • soit le 1^{er} lundi du mois (jaune),
 • soit le 1^{er} mardi du mois (orange).
 Si ces jours tombent des jours fériés, la TRU modifie les dates de passage. Malheureusement, celles-ci ne sont pas connues à l'avance.

fins de semaine ainsi que la benne, rue Brodel, destinée à recevoir tous les encombrants en dehors des ordures ménagères. Pour tout renseignement complémentaire contacter le service de la collecte des ordures ménagères :

Société TRU
 62, rue de la Justice à Lille
 03 20 78 52 46

RECENSEMENT DE LA POPULATION. MARS 1999.



Le prochain recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999. Il est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population de la France, dans sa diversité et dans son évolution. Il fournit, en effet, de très nombreuses indications chiffrées,

démographiques, sociales et économiques, au niveau national mais surtout, de par son exhaustivité, au niveau local. Pour chaque commune, il est une base indispensable pour déterminer les besoins en écoles, crèches, maisons de retraite, routes, équipements culturels

et sportifs... Le recensement respecte, bien entendu, une procédure rigoureuse, approuvée par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), fondée sur la protection stricte de la confidentialité des informations individuelles recueillies. La réussite du recensement dépend de chacun de vous. Nous reviendrons sur ce sujet dans une prochaine édition.

Six emplois jeunes pour commencer

Les emplois jeunes... on en parle, on en parle mais quelle réalité recouvrent-ils à Croix ? Dans la fonction publique nationale, ils sont 15 : un à la poste, six dans les écoles primaires, quatre au collège, quatre dans la police, affectés à Croix.

La municipalité a, quant à elle, décidé d'en recruter six. Un chiffre qui n'a rien de ridicule lorsque l'on constate les vrais nouveaux métiers auxquels ils correspondent, les contraintes financières qu'ils posent notamment si, comme à Croix, on a choisi de les pérenniser au delà des cinq ans pour lesquels la mesure a été instaurée. Ce sujet là, bien que peu évoqué, doit être examiné dès aujourd'hui.

Enfin, il s'agit de véritables postes "municipaux". Ces six nouveaux besoins ne prennent pas en compte, pour l'heure, les demandes qui pourraient émaner des associations. Celles-ci ont la possibilité d'élaborer leurs propres profils. Enfin, l'équipe municipale pourrait suggérer d'autres propositions.

Le recrutement a été lancé début septembre au moyen d'une démarche originale. Les jeunes ont, en effet, été invités, par courrier, à se présenter à

une réunion publique d'information. Les élus et responsables administratifs ont ainsi évoqué dans le détail les missions de chacun des six postes et répondu aux questions que se posaient les jeunes. Ces nouveaux métiers s'articulent autour de quatre grands axes :

- **secteur éducation** : un poste d'animateur socio-éducatif en milieu scolaire
- **secteur insertion/emploi** : un poste d'animateur informations/ métiers
- **secteur jeunesse** : un poste d'agent local de prévention urbaine - un poste d'agent d'information jeunesse
- **secteur culturel** : un poste d'accompagnateur de la vie associative - un poste d'assistant de spectacle

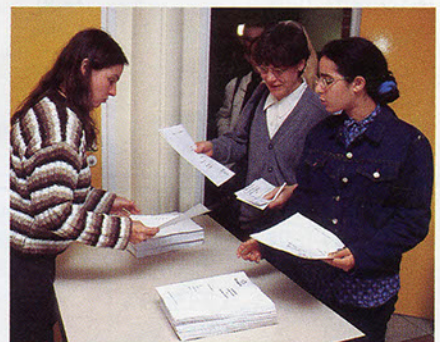
Rappelons que les emplois jeunes sont réservés aux 18-25 ans (voire 26-30 ans en fonction de critères précis). Ils doivent correspondre à de véritables nouveaux métiers ou services, répondre, comme le soulignaient les textes législatifs à de nouveaux besoins. Il ne s'agit pas d'embaucher des personnes appelées à faire du secrétariat, de la peinture ou tout autre travail, par exemple, de jardinage.

Les jeunes intéressés par un poste clairement présenté étaient invités à remplir un dossier de candidature. La

procédure de recrutement est en phase finale. Les postes, à l'heure actuelle, sont pourvus ou en passe de l'être.

Il s'agit de contrats à durée déterminée de cinq ans pendant lesquels la formation, organisée en fonction de la situation individuelle de la personne et des nécessités du poste est assurée. Chaque jeune est également accompagné tout au long de son cheminement par un tuteur, une personne du service de rattachement qui accompagne, aide et constate les évolutions.

Dans ce domaine très sérieux de l'emploi et de l'avenir des jeunes, il s'agit de favoriser l'exercice d'aptitudes réelles et de permettre aux personnes concernées de s'en sortir véritablement.



Mme Catherine Ravaloson, directrice des ressources humaines a donné de précieux conseils tout au long de la réunion.

Taxe d'habitation, taxe foncière : mode d'emploi

Les feuilles d'impôts sont arrivées dans les boîtes aux lettres. Pour la deuxième année consécutive, le taux communal de la taxe d'habitation n'augmente pas. Il reste identique à celui de 1996, soit 18,36%. Il en est de même pour la taxe foncière communale qui reste fixée à 13,99%.

Rappelons que le montant global des différentes taxes locales que vous payez est perçu au profit de la commune, mais aussi de la communauté urbaine, du Département et de la Région.

Pour vous aider à bien voir l'évolution de la fiscalité, nous publions ci-joint un tableau récapitulatif. Cette simulation est réalisée pour un couple sans enfants et une valeur locative brute, base de l'imposition, de 10.000 F (la valeur locative

brute moyenne de la commune est de 10.150 F).

Cette année, la part communale ne doit augmenter que de 1,1% suite à la revalorisation de la base d'imposition décidée en 1998 par la loi de finances. Cependant, une minorité d'entre vous a pu constater une augmentation importante des sommes à payer.

Trois situations peuvent expliquer ce phénomène :

1 - La modification de la valeur locative brute du logement

La valeur locative brute sert de base au calcul de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Elle est calculée essentiellement à partir de la surface du logement ainsi que de caractéristiques telles que les éléments de confort.

Si vous avez procédé à des travaux d'extension ou d'amélioration de votre habitation, cela aura une incidence sur le montant des impôts locaux.

Il peut aussi arriver qu'à la faveur d'un simple agrandissement, le logement soit entièrement réévalué. Notamment si les anciens propriétaires n'avaient jamais déclaré les travaux antérieurs, notamment ceux liés à l'amélioration du confort ou à l'aménagement de pièces nouvelles.

2 - Modification de la situation fiscale par rapport à l'impôt sur le revenu.

Il existe un certain nombre de mécanismes permettant de limiter le montant des impôts locaux, notamment ceux calculés à partir de l'impôt sur le revenu.

Depuis une récente loi de finances, les allègements auparavant liés à la non imposition à l'impôt sur le revenu sont maintenant liés à un revenu fiscal de référence. C'est-à-dire calculé avant application d'un certain nombre de réductions d'impôt (déduction des intérêts pour emprunts, emplois à domicile, dons aux œuvres...). Cette modification peut impliquer que certaines personnes soient désormais redevables.

3 - La modification de la situation familiale

Les foyers croisiens bénéficient d'abattements pour les personnes à charge, et notamment d'un abattement de 25% à partir du 3^{ème} enfant. Le départ d'un enfant du foyer ou le non rattachement à la déclaration d'impôt sur le revenu aura donc des répercussions significatives sur le montant de la taxe d'habitation.

FISCALITÉ LOCALE 1998 / 1997

TAXE D'HABITATION	Commune	Intercommunalité*	Département	Région
Valeur locative brute 1997	10000	10000	10000	10000
Valeur locative brute 1998	10110	10110	10110	10110
Abattement 1997	2690	1420	1430	0
Abattement 1998	2710	1440	1450	0
Base nette 1997	7310	8580	8570	10000
Base nette 1998	7400	8670	8660	10110
Taux 1997	18,36%	11,44%	7,20%	2,58%
Taux 1998	18,36%	11,73%	7,20%	2,58%
Côtisation 1997	1342	982	617	258
Côtisation 1998	1359	1017	624	261
Variation	1,23%	3,61%	1,05%	1,10%

TAXE FONCIERE	Commune	Intercommunalité*	Département	Région	Ordures ménagères
Base nette 1997	5000	5000	5000	5000	5000
Base nette 1998	5055	5055	5055	5055	5055
Taux 1997	13,99%	6,72%	6,73%	2,62%	14,40%
Taux 1998	13,99%	6,89%	6,73%	2,62%	14,80%
Côtisation 1997	700	336	337	131	720
Côtisation 1998	707	348	340	132	748
Variation	1,10%	3,66%	1,10%	1,10%	3,91%

*Intercommunalité : Lille Métropole Communauté Urbaine

Logements tous azimuts



Le paysage immobilier de la Mackellerie change. Certes, l'arrivée de la voie rapide urbaine dans le prolongement du boulevard Montesquieu va modifier le site. Mais, surtout d'intéressants programmes de construction ou de réhabilitation de logements sont en cours ou programmés tout prochainement.

Ainsi, à l'angle de la rue Pierre Curie et de la rue Augustin Telliez, Logiciel réalise un ensemble de sept maisons individuelles de type 3 et de plain pied. Elles conviendront parfaitement aux personnes dites "à mobilité réduite", âgées ou handicapées. Elles devraient être livrées fin février 1999.

Sur l'emplacement de l'ancienne friche Couvrot-Lainé, 17 logements individuels (13 T4 et 4 T5) sont prévus. Le dossier est aujourd'hui en attente des PLA pour entrer dans sa phase opérationnelle.

Côté réhabilitation, il s'agit de 33 logements individuels situés rue A. Telliez et rue de la briquetterie. Les travaux concernent l'électricité, la plomberie, le chauffage après concertation menée avec les occupants de ces logements.

Enfin, 40 logements semi collectifs, allée Mozart et rue Telliez devraient être démolis une fois que l'ensemble des familles aura été relogé.

La politique de développement de l'habitat se répand sur tous les quartiers de la ville. Dans le centre, rappelons les projets de Logiciel et de Georges V mais aussi en accession à la propriété :

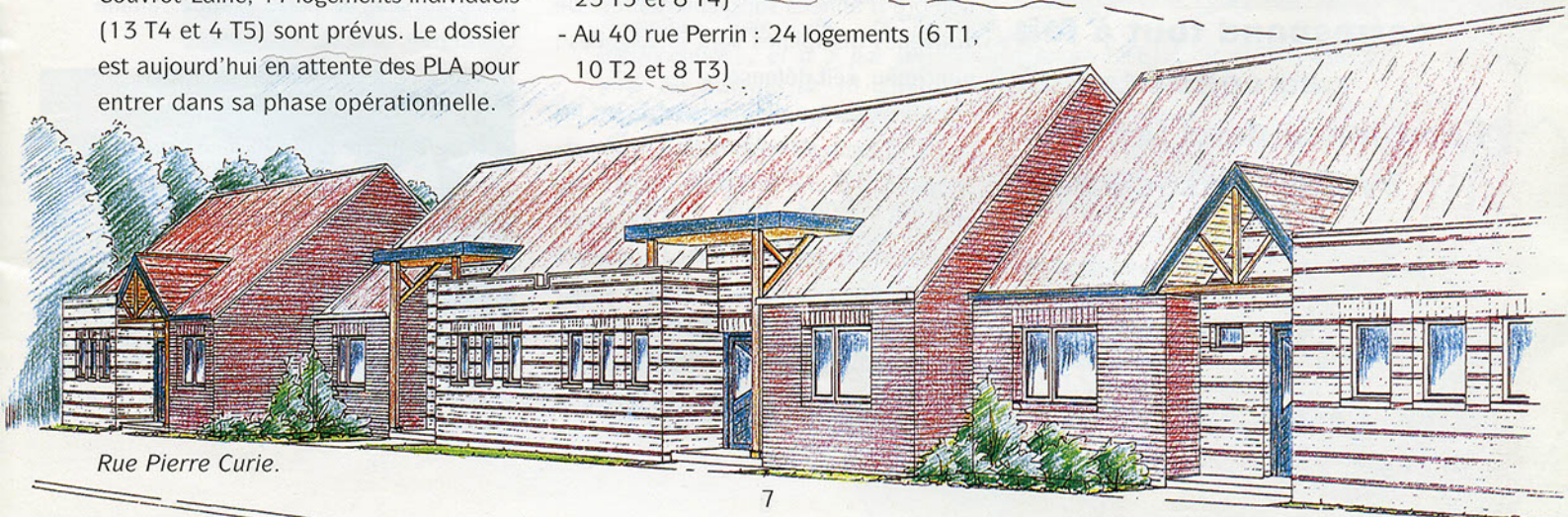
- Boulevard Zola : 51 logements (18 T2, 25 T3 et 8 T4)
- Au 40 rue Perrin : 24 logements (6 T1, 10 T2 et 8 T3)

- Au 32 rue Perrin : 11 logements (7 T2 et 4 T3) (dossier en cours d'instruction)

Aujourd'hui, la demande de logement est effective : 243 dossiers déposés en mairie sont en attente d'une solution.



Rue Jean Jaurès.



Rue Pierre Curie.

“Fais du Judo...”



L'Iris Club de Croix Judo est un petit club... qui devient grand ! Pas seulement sur le plan de l'effectif. C'est un club assez particulier. On ne se contente pas d'y enseigner le judo. Disons que l'esprit de cette discipline correspond tout à fait au contexte et à l'ambiance dans lesquels évolue l'association.

La jeunesse, sa formation, son éducation, son expression sont au cœur même de la vie du club.

Valorisation du jeune, sensibilisation à l'esprit club, convivialité, proximité sont quelques maîtres mots qui guident les actions au quotidien.

“C'est une autre vision de la notion d'association, de la notion de présidence ou de vie de Club” confie Christophe Leroy qui préside aux destinées du Club depuis 1991. Il poursuit : “La mentalité est fidèle à l'esprit qu'avait insufflé Etienne Vanacker lors de la création du Club en 1973”.

Apparemment cela marche ! Profitant d'un équipement de qualité mis en place par la municipalité - on est en attente actuellement d'un nouveau plancher qui va finir de conforter les installations - favorisant l'esprit familial et festif, le club compte chaque année de nouveaux adeptes : 150 il y a quatre ans, 210 la saison dernière, 250 cette année.

Plus de 25 heures de cours sont prévues pour combler les attentes des sportifs âgés de 4... à un certain nombre d'années supplémentaires. De nouvelles disciplines sont enseignées : nunchaku, self défense...

Cinq professeurs diplômés assurent les cours, chacun se voyant confier la responsabilité d'une catégorie d'âge : une manière complémentaire de favoriser les échanges avec les judokas ou leurs parents. Par ailleurs, le club bien structuré dispose d'un comité actif, où chacun se voit confier des tâches précises et responsabilisantes. Ajouter, à cela la

passion pour ce sport qui a conduit quasiment chacun des membres à obtenir sa ceinture noire...

Et l'on comprend que le club est conduit de main de maître mais dans un esprit toujours festif et de grande convivialité !

Enfin, une association de parents complète le décor et renforce ce mode de management particulier et dynamique. Dès lors, le club vit bien, alternant entraînements, compétitions, passages de grades, fêtes diverses.

Le tournoi régional fort d'une expérience de 15 ans, utilisant des arbitres officiels, est en passe de devenir un grand rendez-vous, reconnu, bientôt labellisé par la fédération.

Autre signe de notoriété : les 1^{ères} rencontres des jeunes du comité Nord de la fédération sportive et culturelle de France. Du 8 novembre prochain (voir ci-contre) en attendant un championnat de France fédéral prévu pour l'an 2000. Pour le reste, “à chacun son rythme, à chacun ses attentes” reste la devise. Autrement dit, que l'on veuille faire de la compétition ou pas, on trouve sa place au sein de cette grande famille croisienne.



Des professeurs attentifs et motivés.

et grandis !”

Un président pas comme les autres



Christophe Leroy est président de l'Iris Club Judo depuis 1991.

Une forte personnalité sachant allier une activité professionnelle à responsabilités, une vie de famille dont il souhaite profiter et une participation active à la vie associative.

Pour mener tout cela de front, Christophe Leroy met en place quelques préceptes auxquels il croit fermement et quelques recettes personnelles. La délégation est l'une de ses armes

principales, la confiance demeurant l'une de ses démarches préférées.

Faire confiance en les jeunes, les délégués, les professeurs.

Son rôle, il le définit comme étant celui d'un inspirateur, celui qui doit assurer la promotion du club, le représenter dans les instances officielles, celui qui recherche les subventions. "Je suis un animateur, pas un chef" souligne t-il. Sa grande idée : faire bénéficier, avant



tout sur le plan humain, des enseignements du judo.

"Il faut faire confiance aux jeunes" ne cesse t-il de marteler "leur donner la possibilité de s'exprimer, de réussir, de se réaliser, de s'insérer."

Pour cela, dans l'association, il applique un travail professionnel de qualité : "Une association ne peut être comparée à une entreprise, les objectifs sont

totallement différents. Par contre, elle se gère effectivement comme celle-ci..."

Il plaide pour le monde associatif : "Le bénévolat ne doit pas avoir pour

synonymes anxiétés, angoisse ou contrariétés mais bien au contraire ceux de passion, amitié, désintéret..."

Les associations préservent les valeurs humaines. Elles participent, en tant que partenaires à la formation citoyenne des jeunes..."

Autant dire que l'Iris Club de Croix Judo est entre de bonnes mains et n'a pas cessé de grandir !

Les premières rencontres des jeunes

La jeunesse est au cœur des préoccupations et de la vie même de l'Iris Club Judo. Elle sera le point névralgique de la journée, organisée le 8 novembre.

Son intitulé a perdu la notion de congrès - habituelle mais jugée trop rébarbative - pour devenir "Les 1^{ères} rencontres des jeunes du comité Nord de la fédération sportive et culturelle de France". Son sous-titre : "Les jeunes : un sens pour nos associations".

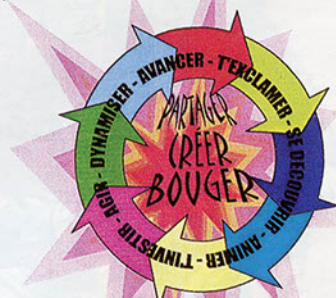
L'initiative est originale et intéressante. Le but : discuter, dialoguer, mieux répondre aux attentes des jeunes.

La journée se déroulera en deux temps : **le matin**, travail de groupe suivi d'une mise en commun des réflexions et échanges, **l'après-midi**, assemblée générale puis gala de danse et démonstrations de judo.

L'Iris Club de Croix Judo attend beaucoup de cette journée. Elle est, en effet, riche de promesses.

Le dimanche 8 novembre
Centre de loisirs de Beaumont
et Salle Jacques Brel

Tu veux



Viens
Aux 1^{ères} Rencontres
des Jeunes du Comité Nord
de la F.S.C.F.
Le 8 novembre 1998
Centre de loisirs de Beaumont
à Croix

Prêts bonifiés pour les commerçants

Il y a quelques années, la mairie avait mis en place, au profit des commerçants souhaitant réaliser des travaux dans leurs magasins, des prêts à taux bonifié. Cette mesure avait dû être interrompue compte tenu des réticences de la préfecture.

La situation s'est nettement clarifiée sur le plan juridique. Aussi, cette démarche intéressante pour renforcer le commerce local est reconduite. La ville de Croix, la chambre de commerce et d'industrie de Lille Métropole, la chambre des métiers agissent donc conjointement afin d'alléger le coût des crédits, consentis aux commerçants qui décident de moderniser et de rendre plus attrayante leur vitrine.

Certains critères doivent être respectés :
 - la bonification sera de trois points, ne sont concernées que les activités commerciales ou artisanales, la superficie commerciale doit être inférieure à 300 m², le montant du prêt doit être compris entre 20.000 et 300.000 F, il est fixé pour une durée maximale de sept ans, il intervient à hauteur de 80% du programme d'investissement, il est contracté nécessairement auprès d'un établissement bancaire croisien.
 Les travaux concernent la façade, dans sa partie à usage commercial, la sécurité, l'enseigne, la vitrine ou les accessoires ainsi que l'aménagement intérieur de la partie accessible au public.

Les nouvelles du CLAP

Régulièrement, Vivre à Croix donne des nouvelles des aides financières accordées par

le Clap, comité local d'aide aux projets, à des créateurs dans le domaine économique.

Récemment, c'est Madame Isabelle Gaudé

qui tient un atelier de repassage "temps libre" au 47 rue de la Gare qui a obtenu une subvention de 15.000 F. Celle-ci sera destinée à investir dans un matériel de repassage très performant.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h. N'hésitez plus à lui confier votre repassage.



Illuminations

Les fêtes de fin d'année seront décidément bien visibles et gaies cette année. En plus des illuminations traditionnelles, de nouveaux jeux de lumière et décors agrémenteront les quartiers. Un sujet particulier, notamment aux entrées de ville : le Père Noël.

Animations commerciales

Les commerçants croisiens vont gâter leurs clients à l'approche des fêtes de fin d'année. En effet, les animations régulièrement organisées prennent une ampleur particulière cette année.

En collaboration avec la municipalité, ils ont mis en place une opération à l'image de celle aménagée lors de la fête des mères et qui avait obtenu un grand succès.

Coupons à gratter en faisant vos achats, lots à gagner agrémenteront vos courses quotidiennes. De plus, un Père Noël égayera vos promenades...

De nombreuses raisons de faire ses achats à Croix du 12 au 31 décembre !

La nouvelle place des Martyrs

Le métro arrive bientôt

Ce mode de transport, nouveau et performant, véritable atout pour la ville, ses habitants, ses commerçants, ses entreprises sera fonctionnel le 21 juin prochain.

Une opération portes ouvertes aura lieu le 23 janvier 1999. Les modalités seront développées ultérieurement. En attendant, l'actualité concerne les travaux qui consistent à réaménager la Place des Martyrs et la rue de la Gare. Ils ont débuté le 19 octobre. Ils seront interrompus à partir du 10 décembre afin de maintenir une circulation normale au moment des achats de fin d'année. Ils reprendront dès le début de 1999 car tout doit être prêt en juin prochain.

Place des Martyrs

La communauté urbaine est chargée de remettre la place en l'état où elle était avant l'ouverture du chantier du métro. L'opportunité a été saisie pour la rendre plus agréable. Un espace – un parvis – y sera réservé pour les piétons. Le marché, si vivant, y retrouvera sa place. Un parking sera également aménagé. On retrouvera le même nombre de places de stationnement qu'auparavant mais elles seront organisées différemment. L'environnement sera lui aussi préservé avec notamment la plantation de 20 tilleuls. Il s'agit là d'un bel embellissement de l'espace public qui allie l'utile à l'agréable.

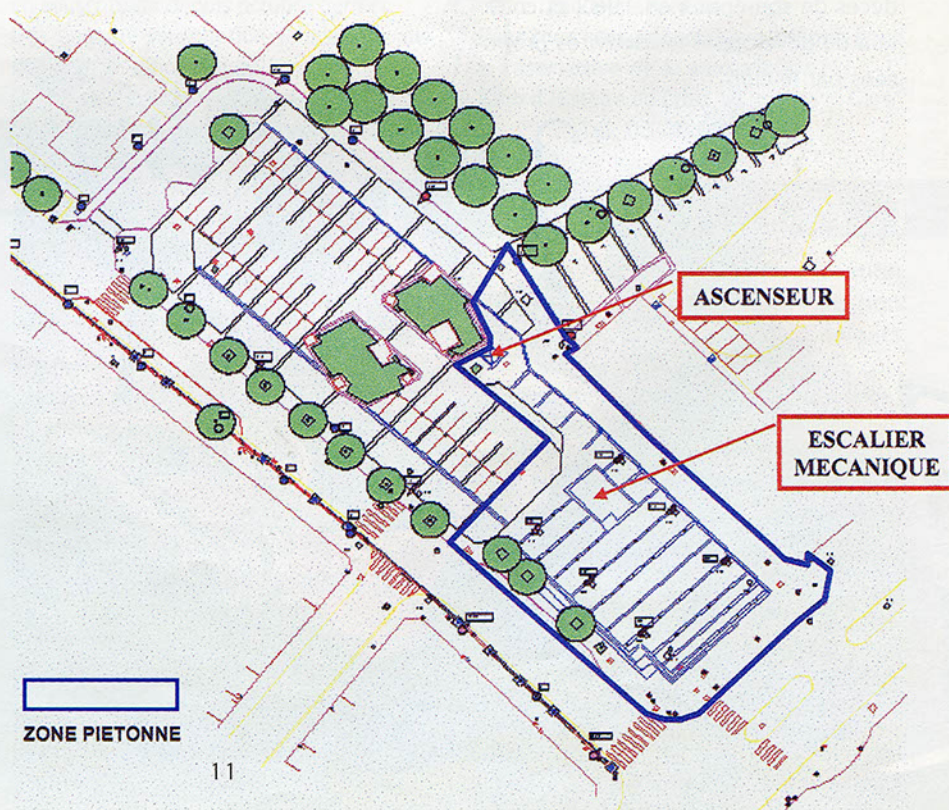
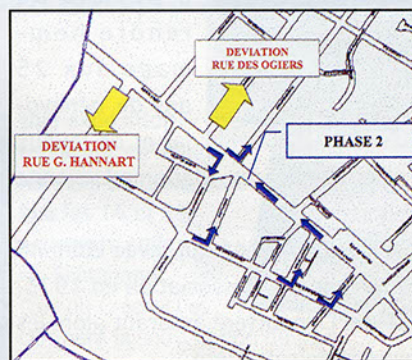
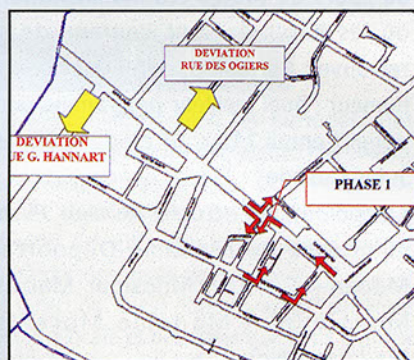
RUE DE LA GARE

Dans cette artère importante, on poursuit l'aménagement : réfection des trottoirs, aménagement des carrefours, réalisation de parkings longitudinaux, nouvelles plantations d'arbres, installation d'un mobilier de qualité...

Les travaux ont débuté en octobre du côté de la place et côté commerces :

terrassement, pavage et enrobés des trottoirs devront être terminés au plus tard le 10 décembre.

La circulation (sens unique, rue de la Gare) sera modifiée selon le plan publié ci-joint). Parkings et circulation seront libérés en décembre. Le chantier reprendra ensuite, après les fêtes.



Le Club J3 a 25 ans

En septembre, le club J3 a fêté ses 25 ans. On connaît le dynamisme de cette association dite d'Anciens et de ses adhérents.



Une réception amicale, qui a rassemblé tout de même près de 140 convives a permis de rendre hommage aux 25 ans de bénévolat et de loyaux

services rendus par Madame Lucienne Depoorter.

C'est son mari René qui, avec Edmond Delplace, fonda l'association en 1973, Madame Depoortere assurant alors les fonctions de trésorière.

Elle prit le flambeau de la présidence au décès de son époux en 1982 et continua de développer les activités proposées par le club.

Celui-ci compte 200 adhérents qui se réunissent les mardi ou vendredi après-midi. Lecture grâce à une bibliothèque gratuite, jeux de société, jeux de cartes, 421 occupent ces journées. Les fêtes sont nombreuses et sont prétextes à se réunir à nouveau. Enfin, avec le beau temps, des sorties sont programmées. Il règne une ambiance très chaleureuse au cours de toutes ces manifestations où les habitués sont heureux de se retrouver. Cordialité, détente et bonne humeur : quel meilleur programme pour défier l'ennui ? Une adresse : le 68 rue Jules Guesde.

La commission actuelle du club J3 est composée de Madame Depoorter, Madame Carette, Monsieur Marras, Monsieur et Madame Moreels, Madame Wilquet.

En direct du CCAS...

C'est le CCAS qui gère une grande partie de la politique en direction des personnes âgées.

- En septembre dernier, le voyage à Nesle a ravi les 249 personnes qui y participaient.
- Un colis de Noël sera, comme chaque année, distribué. Ce sera le 19 décembre. Les inscriptions, suivant les conditions habituelles, seront prises à partir du 1^{er} décembre.
- Le banquet annuel aura lieu, quant à lui, le 10 mars à la salle des fêtes.



*Jeux de cartes,
jeux de sociétés
font partie de l'emploi
du temps régulier de
ces personnes heureuses
de se retrouver.*



T H E A T R E

Une nouvelle saison a commencé et le Théâtre de la Guignotte a concocté pendant l'été une programmation autour d'un thème : le voyage. Voyage, histoire de garder des souvenirs et des envies toute l'année et voyage aussi pour donner aux jours parfois gris un peu de couleurs, à la vie parfois pas facile, un peu de gaieté. Des spectacles pleins d'aventures merveilleuses et fantastiques, d'épopées rocambolesques et de chemins insolites

dans lesquels l'enfant, s'identifiant et s'unissant au héros de l'histoire, partira le temps d'un moment dans un tumulte d'émotions, de rires, de peurs et de tristesse parfois. Trois nouvelles créations sont à l'affiche :
 - La légende du Père Noël (décembre 98)
 - T'as beau pas être "lait" (Janvier 99)
 - Vogue petit bateau (Avril 99)
 Treize spectacles différents sur la saison et près de 150 représentations figurent au menu. Et toujours le même esprit depuis plus de 15 ans au théâtre de la Guignotte : apporter aux enfants des instants d'émotions et leur ouvrir les portes du rêve, du fantastique et de l'imaginaire.

L A G U I G N O T T E

Pinocchio (3 à 8 ans)
les 11, 18 et 25 novembre

Le célèbre petit pantin de bois, nommé Pinocchio, n'arrête pas de faire des bêtises. Heureusement, son père, le vieux Geppetto est là pour veiller sur lui. Il va même partir sur la mer, affronter un cruel requin, pour retrouver son enfant...

La légende du Père Noël (3 à 10 ans)
les 2, 9, 22, 23, 24 et 30 décembre

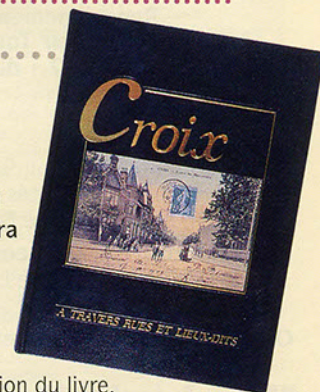
Création. Tous le monde connaît le Père Noël ! Mais qui sait quel âge il a exactement ? Avait-il une maman, un papa, des frères et sœurs ? Est-ce qu'il allait à l'école quand il était petit et est-ce qu'il faisait des bêtises ?

E X P O S I T I O N

La ville de Croix s'enrichit d'un nouveau livre : Croix à travers rues et lieux dits. Ce document richement illustré vient compléter le premier de la collection édité en 1991 : "Image du passé". En effet, la rue définit la part géographique de l'identité de l'habitant d'une ville. Bien des gens cherchent à retrouver leurs liens ancestraux. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur le nom d'un lieu, d'un quartier ou d'une rue. Les plus curieux découvriront au fil des pages (ordre alphabétique) la trame historique de l'identité d'un quartier ou de la désignation d'une rue, l'usage populaire à partir de lieux dits, les noms de propriétaires de terrains. L'on

s'apercevra que selon les périodes, des notoriétés locales, des célébrités régionales, des célébrités nationales, des faits patriotiques apparaissent. A l'inverse, le souci d'éviter des affirmations partisans se traduira par des noms de plantes, de fleurs ou de direction. C'est donc un aspect de notre histoire locale et nationale que vous pourrez entrevoir en parcourant ces pages décorées. Ce livre qui prolonge la collection est vendu en souscription depuis octobre dernier. Des bons de souscription sont encore disponibles à l'office culturel. Le prix de l'exemplaire sera de 160 F, le prix de l'exemplaire bibliophile sera de 220 F.

Une exposition retraçant en images les rues de Croix aura lieu les 14 et 15 novembre salle M. Schumann



(rue du Créchet) et clôturera la souscription du livre. A partir du 16 novembre, le prix de l'exemplaire sera de 180 F et le prix de l'exemplaire bibliophile sera de 240 F. Pour tous renseignements ainsi que pour la réservation de la souscription : Club d'Histoire de Croix 40, rue de la Gare Tél. 03 20 98 51 58

Exposition sur la Grande Guerre 14-18
 Salle des fêtes
 Gustave Dedecker
 9-10-11-12-13 NOVEMBRE

Concert de Ste Cécile de la Musique Municipale
 Salle des fêtes
 Gustave Dedecker
 DIMANCHE 22 NOVEMBRE à 16 h

Salon Multimédia du 25 au 28 novembre
 Salle des fêtes
 Gustave Dedecker



A la veille de Noël et pour aider Enfant, Sourire du Monde à faire naître ou renaître des sourires d'enfants, l'association organise une exposition-vente "Les mains de fées" :

VENDREDI 4 DÉCEMBRE
 de 14 h à 17 h 30

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
 de 10 h à 17 h 30

Salle Robert Schumann,
 rue du Créchet

E X P O - V E N T E

Artisanat, art et décoration, création d'objets divers et décoratifs de bon goût pour la maison, tricotés d'enfants faits main, accessoires en tissu et collage, petite brocante "chic", aquarelles, vieux livres.

Seront disponibles, également des livres pour enfants écrits par Micheline Motte, qui sera présente vendredi de 15 h à 17 h. Des cadeaux de Noël à petits prix, pour une grande cause : l'Enfant.

Venez nombreux, vous serez bien accueillis autour d'une tasse de thé !

Les activités avec la MJC/Maison Pour Tous de Croix

Que vous ayez entre 4 et 99 ans, que vous souhaitiez pratiquer une activité sportive, manuelle ou plus intellectuelle, si vous avez envie d'essayer une de nos activités, c'est possible dans la mesure où il reste de la place dans cette activité.

Nous avons **un secteur danse** (enfant, ados, adultes), danse moderne, danse de rue, afro jazz ; **un secteur musique** (éveil, guitare, atelier jazz) ; **un secteur forme** (éveil corporel, gym enfants, ados, adultes, du stretching, du yoga) avec certains cours le midi ; **un secteur artistique** (dessin, peinture, photo, encadrement, couture, point de croix, ateliers récréatifs, poterie céramique) avec des niveaux différents ; **un secteur culturel** (échecs, informatique, anglais, théâtre) et **un secteur plus sportif** (karaté, volley détente, badminton).

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous renseignerons sur les places vacantes et les conditions d'inscriptions.

Nous proposons aussi pendant les vacances scolaires, des stages spécifiques (danse, gym, dessin...) ainsi que des activités et des sorties en direction des enfants.

Renseignements et inscriptions

MJC/Maison Pour Tous - 93, rue Jean Jaurès
Tél. 03.20.72.42.12 • du lundi 14 h au samedi 12 h

Téléthon 98

Dans le cadre du Téléthon 98, le Club de Badminton et certains animateurs d'activités, organisent des démonstrations d'activités, des matchs de Badminton...

Vendredi 4 décembre de 19 h à 1 h

Salle Omnisports (stade Louis Seigneur, bd Emile Zola)

Venez participer et soutenir le Téléthon 98 !

Organisation et renseignements MJC/Maison Pour Tous

Marché de Noël

DU SAMEDI 28 NOVEMBRE AU SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Vous y trouverez décorations de Noël, nappes serviettes de table, tabliers, bougies, objets en bois, bijoux...

- Le lundi de 14 h à 20 h

- Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h 30

- Les samedis 28 novembre et 5 décembre de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- Dimanche 29 novembre de 15 h à 18 h

Renseignements complémentaires MJC/Maison Pour Tous

Stage de Théâtre

"Enseignants et Animateurs"

par la Manivelle Théâtre à la MJC/Maison Pour Tous

Samedi 7 et Dimanche 8 Novembre de 14 h à 19 h

Ce stage est destiné aux adultes menant ou souhaitant animer un groupe.

Tarifs : 200 F (adhérents) 260 F (autres)

Inscriptions et renseignements

La Manivelle Théâtre 18, rue Louis Lejeune 59290 Wasquehal

Tél. 03.20.28.14.28

La Musique Municipale a édité un CD.

Pour vous le procurer, téléphoner au

03.20.98.06.07

de 16 h à 18 h (Ecole de Musique)



M. Esquet,
conseiller municipal
reçoit le prix.

Ville fleurie

C'est gagné ! Croix vient de se voir attribuer, pour la deuxième année consécutive, le 1er prix du concours départemental des villes fleuries dans la catégorie des villes de 5001 à 30 000 habitants. Elle participe ainsi au concours régional des villes fleuries. C'est ce dernier jury qui attribuera, éventuellement, le fleuron tant convoité. Enfin, toutes nos félicitations à Monsieur Craynest qui a remporté le concours départemental des balcons fleuris chez les particuliers.





Cette page est réservée à l'expression politique des trois listes qui composent le Conseil Municipal et ce, sous leur seule responsabilité.

Liste d'Union pour l'avenir de Croix

Majorité Municipale

La communauté urbaine a pour Croix et ses habitants une importance parfois ignorée. Elle est en effet compétente dans des secteurs très importants : voirie, aménagements, transports en commun, ville renouvelée... Vos représentants : M. Michel Carnois, maire, et moi-même nous battons tant en commission qu'en réunions de groupe et en assemblée plénière pour défendre les intérêts de Croix.

En témoignent en matière de voirie notamment les avancées significatives obtenues dans des financements spécifiques :

- Opérations stratégiques (vote prévu en décembre 98)
 - liaisons Hannart-Gaz, dans le but de désenclaver la zone économique et d'éloigner les camions de la rue de la Gare et du Centre (4,1 MF TTC)
 - réaménagement de la Place de la République dans un souci de confortation du commerce local (2,5 MF TTC)
- FI3C (Fonds d'Investissement Communal sur Compétence Communautaire)
 - réaménagement de la Place des Martyrs afin d'y aménager du stationnement, un mail piétonnier agréable à vivre et d'y accueillir dignement notre marché du centre (8,2 MF TTC)
 - achèvement de la rénovation de la rue de la Gare, du Square de la Brasserie (2 MF TTC)
- GPU (Ville renouvelée)

Retraitement de la rue de l'Amiral Courbet et de la Croix Blanche avec création d'un parking paysager et d'une zone 30, rue de la Paix

Tout cela en sus de l'enveloppe voirie communautaire habituelle (environ 1,6 MF TTC) et des enveloppes communales éclairage public (1,2 MF TTC) et voirie (0,8 MF TTC). Vos représentants à Lille Métropole Communauté Urbaine sont heureux de participer activement à la rénovation de la ville de Croix dans l'intérêt de tous ses habitants.

Alain Vanpuymbrouck
Conseiller Municipal délégué
Conseiller Lille Métropole Communauté Urbaine

Ensemble pour Croix

Parti Socialiste, Communiste, Ecologiste

JH : Quel est votre sentiment sur la façon dont s'est effectuée la rentrée scolaire à Croix cette année ?

FL : D'après nos sources d'informations, cette dernière rentrée s'est passée dans de bonnes conditions. Nous en sommes évidemment satisfaits.

Peut-être est-il bon de savoir que depuis 2 ans, c'est grâce à l'effort du gouvernement que cette situation s'est améliorée. La nouvelle définition de la carte scolaire prend désormais en compte en plus des effectifs d'autres critères : situation géographique, classement ou non en zone prioritaire (difficultés sociales des quartiers), classement de l'école à l'enquête sociale (catégories socio-professionnelles de la population, nombre de familles nombreuses, monoparentales, etc...) Tout cela va dans le sens de plus de justice sociale. Avec l'ancien mode de calcul, nous aurions eu certainement des fermetures de classes. De même, la création du Conseil Local d'Education (CLE) réunissant 3 fois par an, à l'initiative de l'inspecteur de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les directeurs d'écoles et les représentants de la ville, relève d'un souci d'information et de concertation.

Le but est de donner à chaque enfant l'égalité des chances et, pour ce faire ne plus s'en tenir à un strict calcul mathématique, mais de mettre dans les écoles situées en zone urbaine sensible (ZUS) un nombre de maîtres tel qu'un enseignement plus adapté puisse être donné.

JH : A propos des emplois-jeunes, on sait que 6 recrutements sont en cours. Participez-vous à cette action ?

FL : Comme je le disais dans le "Vivre à Croix" de mai/juin, ce nombre m'apparaissait largement insuffisant pour une ville comme Croix. Les 180 jeunes qui se sont manifestés et les 130 qui ont déposé une demande auprès de la mairie prouvent que j'avais raison !

Nous devons faire un effort pour en créer d'autres, j'ai fait des propositions dans ce sens, j'espère que le Maire en tiendra compte.

Francine Langevin
Conseillère Municipale

L'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix

Front National

RAPPORT MARTINE AUBRY

La réponse de Monsieur le Maire suite à l'intervention de Madame Langevin concernant le rapport Martine Aubry

3/3 du conseil municipal du 16 octobre je cite : "comment donc bien situer notre action ; il faut recenser les besoins qui entrent dans le cadre de la loi".

Il s'agit là semble-t-il de satisfaire aux besoins de la loi, et non des besoins réels de la commune.

Ayant le devoir comme il se doit de m'informer, je me suis intéressé aux 22 métiers "innovants" créés par Martine Aubry, l'exact reflet des utopies et des lubies socialistes à quelques exceptions près.

Je vous fais grâce de leur énoncé...

Nous avons ici la preuve que le gouvernement Jospin a choisi de favoriser les emplois publics au détriment de l'emploi privé. Le ministre du travail a ainsi défini 22 nouveaux métiers auxquels personne n'avait pensé. Les emplois Aubry ne répondent qu'à un seul objectif, celui de créer l'illusion sur cinq ans, quitte à ruiner pour cela les finances publiques.

Ce projet de loi destiné à créer 350.000 emplois sur 5 ans dont 150.000 d'ici à la fin de l'année.

Exemple : Si l'Etat prend en charge 80% du SMIC soit au total 12 milliards de francs pour la seule première année les 20% restant sont à la charge des collectivités locales.

Conseils régionaux, départementaux, communes, associations, office d'HLM qui sont concernés par le projet gouvernemental.

Chaque poste ainsi créé coûtera annuellement 80.000 F à l'état et 20.000 aux collectivités locales. Faut-il vous rappeler que l'Etat c'est nous.

Si l'on embauche 150.000 jeunes d'ici à fin 1998 le poids financier représentera un montant total de 3 milliards de francs pour les seules collectivités locales.

Le coût total du dispositif, gouvernement et collectivités locales compris, est évalué à 2 milliards de francs, pour cette année, 10 milliards l'année prochaine, et 35 milliards par an en régime plein.

En réalité, le plan de Martine Aubry pour l'emploi des jeunes est une illusion dispendieuse puisque l'on sait très bien que seul le marché créateur de richesse peut créer et faire perdurer de vrais emplois. Depuis bientôt quinze ans, la France est le pays qui a créé le plus d'emplois publics mais le moins d'emplois privés.

La création de ces emplois augmentera la dépense publique, et donc les impôts et aboutira à la pénalisation des entreprises, freinera la consommation, et diminuera le nombre d'emplois privés proposés aux jeunes.

A tout prendre, s'il fallait créer des emplois publics, il faudrait en créer de vrais dans les secteurs où il y a pénurie - Policiers et policiers municipaux, juges et conciliateurs, anesthésistes et médecins d'urgences dans les hôpitaux.

Bien sûr, je préférerais avoir tort et que la France aille mieux.

Marcel Dubus
Conseiller Municipal



LE KIOSQUE A EU CENT ANS.

**IL A RETROUVÉ TOUTE SA VOCATION
MUSICALE ET ARTISTIQUE LE TEMPS
DE DEUX WEEK-ENDS.**

C'ÉTAIT LA FÊTE À CROIX !

